



Ontario Institute for Education Leadership L'Institut de leadership en éducation de l'Ontario

*Ontario Leaders Collaborating for Student Achievement, Equity and Well-being
La collaboration des leaders en Ontario assure la réussite, l'équité et le bien-être des élèves.*

Présentation de propositions de recherche

L'Institut de leadership en éducation (ILE) s'engage à fournir un modèle de leadership stratégique axé sur les résultats en vue de soutenir les leaders scolaires et les leaders du système dans le but d'améliorer le rendement, l'équité et le bien-être des élèves. Il appuie la recherche visant à dégager les pratiques exemplaires et à favoriser la diffusion de ces renseignements. L'ILE est conscient de l'importance de disposer de documents de recherche bilingues qui sont accessibles et pratiques et qui s'inscrivent dans un cadre utile.

Les propositions de recherche peuvent être soumises à la présidence de l'ILE qui, après examen avec les membres du comité directeur, fera part de ses observations aux candidates et candidats afin qu'elles/ils puissent améliorer leur proposition respective. Les propositions de recherche seront examinées pour déterminer si elles cadrent avec le mandat, le plan stratégique et le budget de l'ILE.

Il est de pratique courante, à l'ILE, de publier les projets de recherche en ligne (sur le site Web de l'ILE) et d'encourager leur publication dans les revues spécialisées.

Modèle de proposition

- Les propositions doivent comprendre ce qui suit :
- Objectif (ou raison d'être) du projet de recherche
- Principaux résultats
- Aperçu et éléments constitutifs
- Produits livrables
- Plan de travail (calendrier)
- Chercheur principal et équipe de recherche
- Budget
- Production de rapports

Propriété intellectuelle

L'ILE détiendra, collectivement, tous les droits, titres et intérêts, incluant tous les droits de propriété intellectuelle, relatifs à l'ensemble des éléments matériels, y compris, sans en exclure d'autres, les documents, les données, les projets de recherche, les rapports, les méthodologies, les processus et les procédés mis au point ou produits dans le cadre d'une recherche subventionnée.

L'ILE devra posséder le droit exclusif de publier, sous son nom, les résultats de toute recherche subventionnée ainsi que tout rapport en émanant.

Expérience et qualification

Toute proposition de recherche devra fournir le nom d'un chercheur principal qui se chargera de réaliser l'analyse critique. Il se pourrait que cette personne soit appelée à travailler en collaboration avec un chercheur associé ou à recruter les membres de l'équipe de recherche et à en assurer la supervision. Le chercheur principal présentera la proposition de recherche au nom de l'équipe de recherche et agira en qualité d'intermédiaire entre l'équipe de recherche et l'ILE. Enfin, le chercheur principal devra posséder une expertise en développement du leadership pédagogique.

Si besoin est, l'équipe de recherche comprendra un membre issu de la communauté anglophone et ayant une vision claire du système d'éducation en langue anglaise de l'Ontario.

Ensemble, les membres de l'équipe de recherche devront avoir acquis les connaissances, les compétences et l'expertise suivantes :

- connaissance approfondie de la littérature générale portant sur le leadership pédagogique;
- connaissance approfondie des quatre systèmes d'éducation de l'Ontario : langue française, langue anglaise, catholique et publique;
- vaste expérience pour faire la synthèse de la littérature et procéder à une analyse critique de celle-ci;
- aptitudes à communiquer et compétences rédactionnelles.

Production de rapports

Les rapports devront être rédigés en anglais ou en français. Les rapports d'étapes et finaux comprendront une présentation à l'ILE. Les commentaires du comité directeur de l'ILE faisant suite à l'examen seront passés en revue en compagnie du chercheur principal afin que l'équipe de recherche en tienne compte dans le rapport final. Un résumé sera joint au rapport final. Enfin, une présentation PowerPoint accompagnera également les rapports rédigés.

Les rapports seront remis à la fois sous forme électronique et sur papier. Les documents devront être présentés dans un format qui convient à la publication Web. Les ressources doivent servir aux quatre systèmes d'éducation publique et être rédigées dans la langue appropriée. L'ILE s'occupera de passer en revue les documents de recherche traduits.

Les produits livrables ne seront achevés que lorsqu'ils auront été examinés et acceptés par le comité directeur de l'ILE.

Budget

Les propositions devront inclure des prévisions budgétaires présentant en détail les dépenses journalières de chaque chercheur. Les propositions devront également comprendre, s'il y a lieu, un budget de voyage aux fins de la présentation des rapports d'étape et finaux. Les coûts de traduction des rapports devront en outre être inscrits au budget.